

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°61/2026

Afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Date d'affichage : 18 JUIN 2026
Date de convocation : 18 JUIN 2026

SEANCE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq juin à 18 heures30, le Conseil Municipal de la commune de ROUSSET, dûment convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L2121-10 et L2121-12 du code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGNON- Maire

Etaient présents : Philippe PIGNON, Anne GOURNAY, Jean SAFFRÉ, Violette PELLEGRINO, Baptiste FAVALESSA, Martine FLAK, Michel TARDIEU, Sandra ARMANDI, Jean-Pierre WALTER, Laurie PRÉPOIGNOT, Norbert BERNARD, Pascale COHENDET, Gérard EYMARD, Céline ISSOIRE, Sabine SMEDING-TOURAILLE, Samir BOUAGALA, Laurence HOBEL-MOIRAND, Éric DISDIER, Jérémy MARCELINO, Jeanne GAISON, Max NESTOLAT, Magali HERVÉ, Christine CANAL-JOUVIN, Olivier BOYLAUD, Philippe MILLE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Gilbert ESPOTO à Jean SAFFRE, Raphaëlle LA MANNA à Norbert BERNARD, Jeanine DURAND à Christine CANAL-JOUVIN, Frédérique REFFET à Philippe MILLE.

Secrétaire de séance : Mme Jeanne GAISON

OBJET : Budget Général : affectation des résultats 2025

Il convient en application des dispositions de l'instruction budgétaire M57, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 issus du compte administratif pour le budget général de la commune.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Compte Administratif 2025 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 3 126 991,44€ et un excédent d'exécution de la section d'investissement de 3 942 073,31€ soit un excédent global de clôture au 31/12/2025 de 7 069 064,75€.

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2025 du budget général de la commune et vérifié la conformité avec le compte de gestion 2025, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme présenté ci-dessous :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025 :	+ 3 126 991,44€
- 1068R Excédent de fonctionnement capitalisé	+ 1 279 730,00€
- 002R Report excédent de fonctionnement au BP 2026	+ 1 847 261,44€

EXCEDENT D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2025 :

- 001R Excédent d'investissement reporté au BP 2026

+ 3 942

+ 3 942

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le 02 JUL. 2026

ID : 013-211300876-20260625-61_2026-DE



Le Conseil Municipal

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
- Après en avoir délibéré,
- Décide d'affecter les résultats du budget général de l'exercice 2025 tels que présentés ci-dessus.

VOTE

POUR : 26

ABSTENTION : 3 (Christine CANAL JOUVIN, Olivier BOYLAUD, Jeanine DURAND)

Le secrétaire de séance

Jeanne GAISONON



Le Maire

Philippe PIGNON